

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Jeter un avocat en prison au motif qu'il assure la défense de son client, quel qu'ils soit, c'est la justice qu'on assassine***

Le 28 février 2023

À l'occasion de la rentrée de l'Ordre National des Avocats de Tunisie, le Bâtonnier Bernard Vatier, a apporté le soutien de la Conférence Internationale des Barreaux à l'association des magistrats tunisiens et au Barreau de Tunisie qui s'opposent aux atteintes insupportables portées à l'indépendance des magistrats et à l'exercice de la profession d'avocat.

Les magistrats sont personnellement menacés par le pouvoir politique s'ils ne répondent pas aux exigences qui leur sont imposées tandis que les avocats qui exercent leur mission en défendant les personnes poursuivies par le pouvoir peuvent être placés en détention.

Cette situation est inacceptable. Avec l'Ordre National des Avocats de Tunisie, la Conférence Internationale des Barreaux sera résolument aux côtés des magistrats et des avocats pour qu'il soit mis fin aux pressions inadmissibles exercées personnellement sur les acteurs de l'institution judiciaire tunisienne et pour que soient préservées l'indépendance des juges et l'indépendance des avocats.

La Conférence Internationale des Barreaux est aux côtés du Barreau de Tunisie, prix Nobel de la Paix, dans l'action entreprise pour une justice indépendante et impartiale, garante de la démocratie et de l'État de droit.